

SARL 3%.COM

1011 avenue des Golfs, Domaine Colle Douce 83700 Saint-Raphaël
Exerçant l'activité d'Agent Immobilier

SARL au capital de 30 000 €, R.C.S Fréjus 504 629 221 Code APE 6831Z.
Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 8303 2015 000 000 573, délivrée par la
CCI du VAR, Garantie financière de 110.000 €. par Allianz 87 rue de Richelieu
75002 PARIS

Tél : 04 94 17 57 28 – E-mail : contact@troispourcent.com

BAREME DES HONORAIRES

VENTE d'immeubles bâtis (appartement, maison), de terrains (constructibles ou non constructibles) et de propriétés rurales d'agrément

Prix de vente du Bien	Honoraires
Tranche inférieure ou égale à 150 000 €	4 500 € TTC maximum AVEC UN MINIMUM DE PERCEPTION DE 3% TTC
Tranche supérieure à 150 000 €	3% TTC maximum AVEC UN MINIMUM DE PERCEPTION DE 4 500 € TTC
Garage, parking	Forfaitaire 2 000 € TTC
VEFA, promotion immobilière	Tarif promoteur

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon l'option cochée sur le mandat de vente.

VENTE de murs commerciaux, fonds de commerces, droit de baux commerciaux, propriété rurale de rapport

5% TTC à la charge du VENDEUR ou de l'ACQUEREUR selon mandat

ESTIMATIONS, EVALUATIONS de biens immobiliers (ne faisant pas l'objet d'un mandat) :

Appartement : **200 € TTC** (surface inférieure à 50 m²), **300 € TTC** (sup. à 50m²)

Maison, terrain : **400 € TTC**

Nous engageons notre responsabilité civile professionnelle

LOCATION

A la charge du Bailleur : **1 mois du loyer MAXIMUM mensuel hors charges**

A la charge du Locataire : au titre de la visite, de la négociation et de la constitution du dossier (ces honoraires ne pouvant excéder ceux payés par le bailleur)

1 mois de loyer MAXIMUM du loyer hors charges,

Sachant que ces honoraires ne peuvent pas dépasser :

- 12 € TTC du m² en zone très tendue (Paris et communes limitrophes)
- 10 € TTC du m² en zone tendue (communes de plus de 50 000 habitants)
- 8 € TTC du m² en dehors des zones tendues et très tendues.

SUIVI DE DOSSIER de vente non négociée par notre agence

2 000 € TTC

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur